



COMMUNE DE TOUTAINVILLE

40, Rue Maurice Rabasse - 27500 Toutainville

Département de L'Eure - Arrondissement de Bernay - Canton de Pont-Audemer

☎ 02.32.41.13.05 ✉ commune.toutainville@orange.fr 🌐 toutainville.fr

CONTRAT DE LOCATION VAISSELLE SALLE DE LA CORBIE

Entre

Mairie de Toutainville
40, Rue Maurice Rabasse
27500 Toutainville

Et

Fait à Toutainville,
Le

Location salle pour : **Le week-end du**

Un inventaire sera effectué avant et après la réception, en même temps que la remise des clés. **La vaisselle devra être rendue propre et remise dans son emballage d'origine.**

La vaisselle est louée au tarif de **1.50 € par personne** (service complet). Le nombre de personne doit être confirmé au plus tard 2 semaines avant la location. Vous souhaitez louer la vaisselle pour ... personnes, soit un montant total de ... €.

Toute vaisselle cassée, manquante ou endommagée, **sera facturée au tarif perte et casse (cf. ci-jointe la tarification), en complément du montant de la location.**

Dans ce cas, un titre sera émis par le trésor public et la somme correspondante sera **prélevée directement.**

La vaisselle louée reste la propriété de Commune de Toutainville et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un déplacement ou d'une cession quelconque.

La responsabilité du locataire commence dès la mise à disposition du matériel par nos soins, et se termine à la reprise du matériel. Durant toute la location, le locataire est responsable de tous les dommages causés au matériel du loueur, à la propriété d'autrui et aux tiers.

Je soussigné, ..., atteste avoir pris connaissance des conditions énoncées ci-dessus.

Je soussigné, atteste avoir pris connaissance des conditions énoncées ci-dessus.

Fait à Toutainville,

La locataire,

Le Maire